Corrigé et barème – La France : des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes

Définir et mesurer le rural, typologie des campagnes, agriculture et fonctions productives, nouveaux habitants, services et numérique, initiatives locales (AOP, circuits courts, parcs naturels régionaux) et politiques européennes et nationales (PAC, LEADER, État).

Durée : 120 min – Calculatrice autorisée – Sur 20 points · Histoire-Géographie 1re

Exercice 1 – Notions et repères ★★ *(4 pts)*

a) Un même espace remplit plusieurs fonctions : produire, loger, accueillir, protéger (Morvan : élevage, forêt, résidences secondaires, PNR de 1970). La pluriactivité qualifie une personne qui exerce plusieurs métiers, pas un espace. (1)

b) Communes peu ou très peu denses hors de l'influence des villes, ou dans une aire de moins de 50 000 habitants. Elles font 46 % des communes mais 14 % des habitants (2017) : beaucoup de communes, très peu peuplées. (1)

c) France Services (2019 ; 2 865 en novembre 2025) pour l'accès aux services publics ; plan France Très Haut Débit (2013) et New Deal mobile (2018) pour les réseaux ; France Ruralités Revitalisation (2024) pour l'activité. (1)

d) Lancé en 1991, financé par le FEADER (au moins 5 %). Démarche ascendante : des groupes d'action locale réunissant élus et acteurs privés bâtissent une stratégie et choisissent les projets. (1)

Méthode — une définition, puis **un exemple précis** (lieu, date, acteur) qui la prouve.

Exercice 2 – Croquis : organiser la légende ★★★ *(6 pts)*

a) I. Des campagnes inégalement dynamiques : couronnes de Toulouse et de Lyon, littoraux, plaines du Bassin parisien, Massif central et Pyrénées, arrivées de familles. II. Des fonctions multiples : AOP comté et roquefort, projet du Mené, PNR du Vercors et des Volcans d'Auvergne. III. Des politiques à plusieurs échelles : zone de montagne de 1985, PNR (classés par l'État). (2)

b) Familles de campagnes en aplats de couleur, du plus soutenu (campagnes des villes et du littoral) au plus clair (campagnes vieillies) : la gradation traduit le dynamisme. La zone de montagne en hachures, superposées aux aplats sans les cacher. Surfaces d'abord dans chaque partie, puis lignes (flèches des arrivées), puis points (AOP, Mené). (2)

c) Une légende classée par type de figuré ne démontre rien : elle range des signes, pas des idées. Chaque partie doit porter une idée qui répond au sujet (dynamiques, fonctions, acteurs) ; on y mêle surfaces, lignes et points. (2)

Erreur fréquente — juxtaposer les informations : la légende est **un raisonnement**, pas un inventaire.

Exercice 3 – Composition ★★★ *(10 pts)*

a) Accroche : de 1988 à 2020, six exploitations sur dix disparaissent, alors que les campagnes regagnent des habitants. Termes : espaces ruraux (INSEE, 2020) ; initiatives locales = projets d'acteurs du territoire ; politiques européennes = PAC, LEADER, Natura 2000. Problématique : ces transformations naissent-elles de la rencontre entre Europe et acteurs locaux ? Plan annoncé. (2)

b) Prix garantis dès 1962, la France devient le premier producteur agricole de la Communauté ; spécialisation et concentration (389 000 exploitations en 2020) ; excédents, quotas laitiers (1984), réforme de 1992 (baisse des prix, aides directes). (2)

c) LEADER (1991) et ses groupes d'action locale ; second pilier (1999) financé par le FEADER : installation, indemnité pour la montagne, environnement ; Natura 2000 et AOP européenne (1992). (2)

d) Initiatives nées hors des programmes européens : roquefort (1925), PNR (1967), première AMAP à Ollioules (2001), le Mené ; l'État adapte (plan stratégique de 2023, loi montagne, FRR en 2024, loi de 2025) ; débats : aides à l'hectare, mobilisations de l'hiver 2024. (2)

e) Des échelles emboîtées : l'Union a d'abord transformé les campagnes par l'agriculture, puis cofinance des projets conçus sur place ; l'articulation reste discutée. Ouverture : la PAC d'après 2027, ou les conflits d'usages entre fonctions. (2)

Le point clé — ne pas opposer « Europe » et « local » : montrer **des échelles qui s'emboîtent**, avec des lieux et des dates.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).